

SICAV ENTREPRISE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2024 faisant ressortir un total de 15 975 484 dinars, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître un gain de 296 206 dinars et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 15 957 189 dinars pour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de SICAV ENTREPRISE SA arrêtés au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations

énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Walid MASMOUDI

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

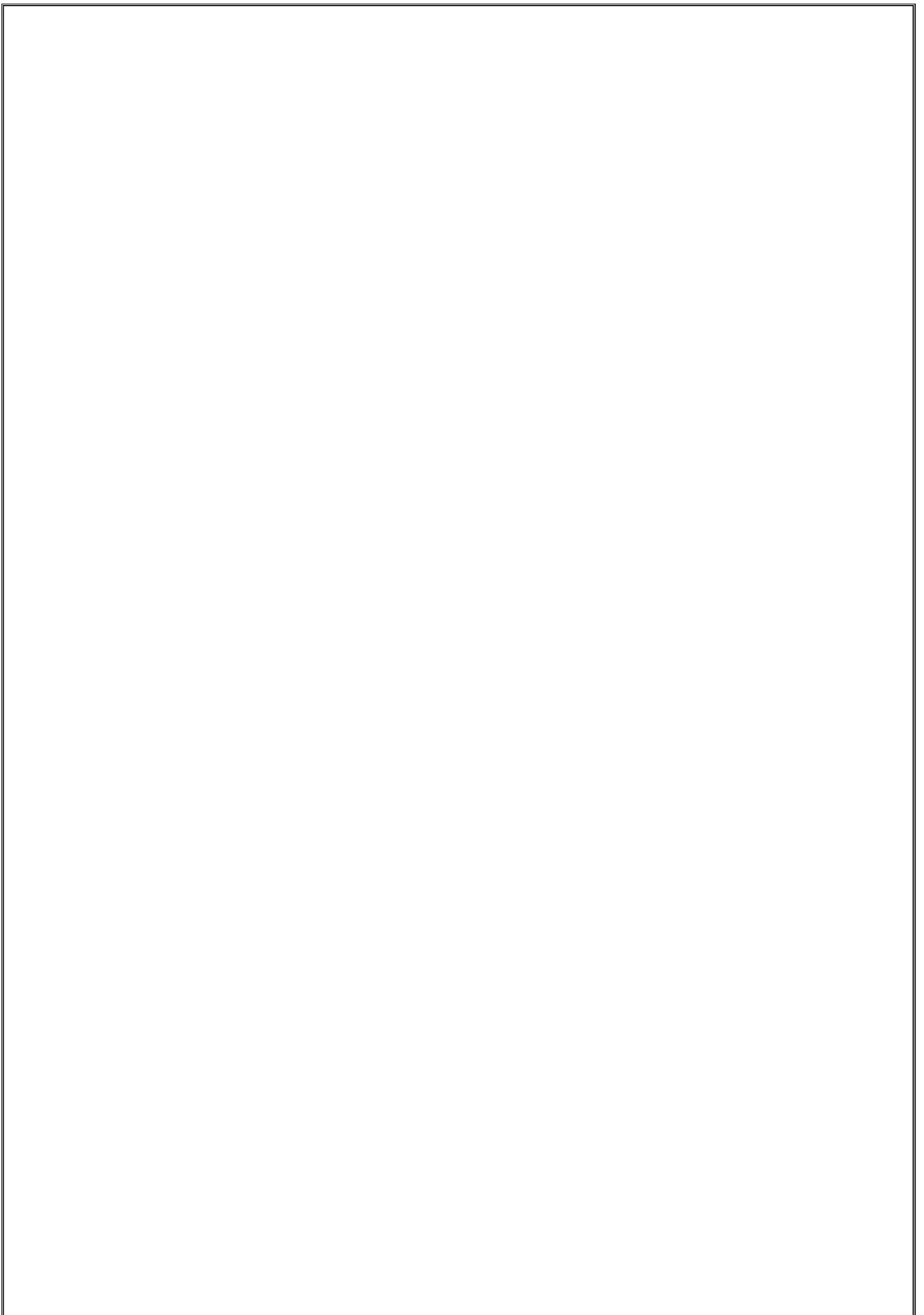
	Not e	30/09/202 4	30/09/202 3	31/12/202 3
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
-				
Obligations et valeurs assimilées	3.1	10 642 476	14 633 942	14 056 201
Titres OPCVM		-	1 487 412	1 439 613
		10 642 476	16 121 354	15 495 814
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	3 109 838	10 522 125	10 259 859
Disponibilités	3.3	2 223 170	5 445 809	3 271 107
		5 333 008	15 967 934	13 530 966
TOTAL ACTIF		15 975 484	32 089 288	29 026 780
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	14 440	74 598	24 968
Autres créditeurs divers	3.5	3 855	3 503	5 772
TOTAL PASSIF		18 295	78 101	30 740
Capital	3.6	15 321 326	30 835 827	27 549 537
Sommes distribuables	3.7	635 863	1 175 360	1 446 503
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21	278	247
Sommes distribuables de l'exercice en cours		635 842	1 175 082	1 446 256
ACTIF NET		15 957 189	32 011 187	28 996 040
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		15 975 484	32 089 288	29 026 780

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	Du 01/07/20 4 au 30/09/20 4	Du 01/01/20 4 au 30/09/20 4	Du 01/07/20 3 au 30/09/20 3	Du 01/01/20 3 au 30/09/20 3	Du 01/01/20 3 au 31/12/20 3
Revenus du portefeuille-titres		188 918	631 888	188 597	579 184	813 433
Dividendes		-	-	-	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	188 918	631 888	188 597	579 184	813 433
Revenus des placements monétaires	4.2	152 318	564 302	267 855	519 656	798 981
Total des revenus des placements		341 236	1 196 190	456 452	1 098 840	1 612 414
Charges de gestion des placements	4.3	<53 216>	<184 369>	<74 597>	<179 776>	<256 436>
Revenu net des placements		288 020	1 011 821	381 855	919 064	1 355 978
Autres charges	4.4	<8 652>	<32 452>	<13 469>	<33 413>	<50 003>
Résultat d'exploitation		279 368	979 369	368 386	885 651	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation		<221 425>	<343 527>	190 674	289 431	140 281
Sommes distribuables de la période		57 943	635 842	559 060	1 175 082	1 446 256
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		221 425	343 527	<190 674>	<289 431>	<140 281>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		2 374	<62 893>	31 626	<35 397>	<97 494>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		14 464	117 909	2 575	103 567	200 216
Résultat net de la période		296 206	1 034 385	402 587	953 821	1 408 697



ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1er JUILLET 2024 AU 30 SEPTEMBRE 2024

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>296 206</u>	<u>1 034 385</u>	<u>402 587</u>	<u>953 821</u>	<u>1 408 697</u>
Résultat d'exploitation	279 368	979 369	368 386	885 651	1 305 975
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 374	<62 893>	31 626	<35 397>	<97 494>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	14 464	117 909	2 575	103 567	200 216
<u>Distributions de dividendes</u>	-	<1 446 453>	-	<809 138>	<809 138>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u><5 711 752></u>	<u><12 626 783></u>	<u>6 691 290</u>	<u>11 956 315</u>	<u>8 486 292</u>
<u>Souscriptions</u>	<u>11 043 169</u>	<u>36 718 171</u>	<u>19 728 123</u>	<u>56 809 403</u>	<u>62 926 814</u>
Capital	10 688 853	35 392 045	19 105 947	54 376 474	60 211 795
Régularisation des sommes non distribuables	17 837	57 240	42 768	88 662	108 814
Régularisation des sommes distribuables	336 479	1 268 886	579 408	2 344 267	2 606 205
<u>Rachats</u>	<u><16 754 921></u>	<u><49 344 954></u>	<u><13 036 833></u>	<u><44 853 088></u>	<u><54 440 522></u>
Capital	<16 166 038>	<47 653 534>	<12 619 694>	<42 731 414>	<51 875 994>
Régularisation des sommes non distribuables	<30 974>	<78 978>	<28 464>	<66 918>	<98 653>
Régularisation des sommes distribuables	<557 909>	<1 612 442>	<388 675>	<2 054 756>	<2 465 875>
<u>Variation de l'actif net</u>	<u><5 415 546></u>	<u><13 038 851></u>	<u>7 093 877</u>	<u>12 100 998</u>	<u>9 085 851</u>
<u>Actif net</u>					
- En début de la période	21 372 735	28 996 040	24 917 310	19 910 189	19 910 189
- En fin de la période	15 957 189	15 957 189	32 011 187	32 011 187	28 996 040
<u>Nombre d'actions</u>					
- En début de la période	198 880	263 857	233 304	183 692	183 692
- En fin de la période	146 422	146 422	295 682	295 682	263 857
<u>Valeur liquidative</u>	<u>108,980</u>	<u>108,980</u>	<u>108,262</u>	<u>108,262</u>	<u>109,893</u>
<u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>5,61%</u>	<u>5,55%</u>	<u>5,42%</u>	<u>5,28%</u>	<u>5,45%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1 – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion et la distribution des actions de la SICAV sont assurées par la société TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers, ils ont été établis sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leurs valeurs de réalisation.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 »

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative à la date d'arrêté. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor à court terme émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus de prises en pension ».

2.6 Capital

Le capital est augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.7 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins-values réalisées et/ou potentielles sur titres diminué des frais de négociation.

2.8 Sommes distribuables de la période

Les sommes distribuables de la période correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré ou diminué de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

Obligations de sociétés

<u>Code isin</u>	<u>Désignation du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
TN0008000895	AB SUBORDONNE 08 B	3 000	60 000	61 225	0,38%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	8 042	160 840	164 758	1,03%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2010	2 000	13 240	13 320	0,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	5 000	500 000	536 906	3,36%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	2 000	64 000	65 806	0,41%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	3 000	57 600	61 553	0,39%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	5 000	500 000	541 813	3,39%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	5 000	300 000	300 592	1,88%
TN0001900844	BH 2009	5 000	38 000	39 211	0,25%
TN0001300607	BTE 2010 B	3 500	105 000	105 188	0,66%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	1 500	45 000	46 254	0,29%
TN0003400405	STB 2008/2	3 000	18 750	19 352	0,12%
TN0002601029	TLF 2021-1 TF	750	30 000	31 077	0,19%
TN0002102150	TLF 2023-1 TF	5 220	417 600	432 760	2,71%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR C	15 000	375 000	378 654	2,37%

TN0003900248	UIB 2011/1 TR B	4 000	140 000	140 696	0,88%
TN000390263	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 600	368 000	387 486	2,43%
Total obligations de sociétés			3 193 030	3 326 651	20,82%
Emprunt national					
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	14 000	1 400 000	1 424 843	8,92%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	12 000	1 200 000	1 259 026	7,88%
TN0008000887	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	10 000	1 000 000	1 006 944	6,30%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	7 800	780 000	782 513	4,90%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	5 200	520 000	521 663	3,27%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	6 000	600 000	639 063	4,00%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	4 000	400 000	427 787	2,68%
Total emprunt national			5 900 000	6 061 839	37,94%
Bons du trésor assimilables					
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	1 235	1 135 011	1 253 986	7,85%
Total bons du trésor assimilables			1 135 011	1 253 986	7,85%
Total obligations et valeurs assimilées			10 228 041	10 642 476	66,61%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

<u>Désignation du titre</u>		<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% Actif</u>
Certificats de dépôts					
TN79L7RJX414	AMEN BANK au 07/10/2024/10J/8,99%	500 000	499 004	499 402	3,13%
Total émetteur AMEN BANK		500 000	499 004	499 402	3,13%
	BIAT au 03/10/2024/10J/8,99%	500 000	499 004	499 801	3,13%
	BIAT au 23/12/2024/90J/8,99%	500 000	491 208	491 891	3,08%
Total émetteur BIAT		1 000 000	990 212	991 692	6,21%
TNO1SQBL5JI1	BNA au 24/03/2025/270J/10,57%	500 000	470 619	481 066	3,01%
Total émetteur BNA		500 000	470 619	481 066	3,01%
TN8GXEX3D0T 3	QNB au 26/11/2024/60J/9,99%	500 000	493 449	493 886	3,09%
Total émetteur QNB		500 000	493 449	493 886	3,09%
Total certificats de dépôts		2 500 000	2 453 284	2 466 046	15,44%
BTCT					
TNOI6DZE1IQ0	BTC 52 SEMAINES 18/03/2025, 8,99%	343 000	314 420	326 235	2,04%
Total BTCT		343 000	314 420	326 235	2,04%
Créances sur opérations de pensions livrées					
	Prise en pension de 323 titres BTA janvier 2028, 7,5%, BIAT au 23/12/2024-306J-8,98%	300 824	300 824	317 557	1,99%
Total créances sur opérations de pensions livrées		300 824	300 824	317 557	1,99%
Total placements monétaires			3 068 528	3 109 838	19,47%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Banques	2 103 317	5 432 462	3 363 090
Comptes à terme*	97 000	-	27 000
Liquidation émissions/rachats	10 570	<4 545>	<130 385>
Intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	15 354	22 365	14 252
Retenue à la source sur intérêts courus sur dépôt à vue et comptes à terme	<3 071>	<4 473>	<2 850>
	<u>2 223 170</u>	<u>5 445 809</u>	<u>3 271 107</u>

*Les comptes à termes se détaillent comme suit :

<u>Caractéristiques</u>	<u>Montant</u>
BIAT au 11/11/2024-266J-8,98%	8 000
BIAT au 20/01/2025-116J-8,99%	52 000
BIAT au 11/11/2024-257J-8,98%	2 000
BIAT au 25/12/2024-93J-8,99%	10 000
BIAT au 02/12/2024-109J-8,98%	8 000
BIAT au 11/11/2024-196J-8,96%	4 000
BIAT au 11/11/2024-99J-8,98%	3 000
BIAT au 11/11/2024-273J-8,98%	5 000
BIAT au 11/11/2024-251J-8,97%	5 000
Total compte à terme	97 000

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Frais de distribution à payer	10 830	55 948	18 726
Frais de gestion à payer	3 610	18 650	6 242
	<u>14 440</u>	<u>74 598</u>	<u>24 968</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Retenues à la source à payer	1 574	-	2 486
Redevances CMF à payer	1 444	2 769	2 497
TCL à payer	537	409	389
Contribution sociale de solidarité à payer	300	325	400
	<u>3 855</u>	<u>3 503</u>	<u>5 772</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2024

Montant	27 549 537
Nombre de titres	263 857
Nombre d'actionnaires	154

Souscriptions réalisées

Montant	35 392 045
Nombre de titres	339 017
Nombre d'actionnaires entrants	14

Rachats effectués

Montant	<47 653 534>
Nombre de titres	456 452
Nombre d'actionnaires sortants	15

Autres mouvements

Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	<62 893>
Plus ou moins-value réalisées sur cession de titres	117 909
Régularisations des sommes non distribuables	<21 738>

Capital au 30 septembre 2024

Montant	15 321 326
Nombre de titres	146 422
Nombre d'actionnaires	153

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30 septembre 2024 se détaillent comme suit :

Désignations	<u>30/09/2024</u>	<u>30/09/2023</u>	<u>31/12/2023</u>
Résultat d'exploitation	979 369	885 651	1 305 975
Régularisation du résultat d'exploitation	<343 527>	289 431	140 281
Sommes distribuables des exercices antérieurs	21	278	247
	<u>635 863</u>	<u>1 175 360</u>	<u>1 446 503</u>

4 – NOTES SUR L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Intérêts sur BTA	130 580	372 021	<58 434>	182 143	216 262
Intérêts sur obligations	58 338	259 867	247 031	397 041	597 171
	<u>188 918</u>	<u>631 888</u>	<u>188 597</u>	<u>579 184</u>	<u>813 433</u>

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Revenus de prise en pension	75 938	301 793	116 658	257 170	425 377
Intérêts sur certificats de dépôt	58 074	192 554	131 389	221 407	310 624
Intérêts sur dépôt à vue	12 624	49 896	17 879	38 421	49 788
Intérêts sur BTCT	5 682	20 059	1 929	2 658	13 192
	<u>152 318</u>	<u>564 302</u>	<u>267 855</u>	<u>519 656</u>	<u>798 981</u>

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024 au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023 au 31/12/2023</u>
Rémunérations du distributeur	39 912	138 277	55 948	134 832	192 327
Rémunérations du gestionnaire	13 304	46 092	18 649	44 944	64 109
	<u>53 216</u>	<u>184 369</u>	<u>74 597</u>	<u>179 776</u>	<u>256 436</u>

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2024 se détaille comme suit :

	<u>Du 01/07/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/07/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 30/09/2023</u>	<u>Du 01/01/2023</u> <u>au 31/12/2023</u>
Redevances CMF	5 322	18 436	7 460	17 977	25 642
Autres retenues	2 393	10 648	4 796	12 085	19 542
TCL	837	3 068	1 088	2 826	4 219
Contribution sociale de solidarité	100	300	125	525	600
	8 652	32 452	13 469	33 413	50 003

5 – Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,25% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La distribution la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT. En contrepartie, le distributeur perçoit une rémunération de 0,75% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société, d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.